

GESTIONNAIRE DE TABLE DE MARQUE

En tant qu'officiel représentant la fédération, il est chargé de veiller à l'application de la réglementation fédérale. Il doit également veiller au bon déroulement de la compétition sur laquelle il officie, à ce titre, il est responsable de :

- La création de la compétition et la gestion des inscriptions ;
- La conformité du tirage de la compétition ;
- L'enregistrement et le contrôle des licences ;
- Lancement de la compétition et gestion des résultats ;
- La répartition des terrains et du suivi des tours de compétition ;
- La clôture de la compétition et de la transmission des résultats au Président de Jury.

Documents à télécharger en cliquant sur les liens ci-après :

LIEN VERS PLAN DE FORMATION GESTIONNAIRE DE TABLE DE MARQUE NIVEAU 1

[LIEN VERS PLAN DE FORMATION GESTIONNAIRE DE TABLE DE MARQUE NIVEAU 2](#)

[LIEN VERS FORMULAIRE INSCRIPTION GESTIONNAIRE TABLE DE MARQUE](#)